

CALCUL DE L'INDICE DE RÉPARABILITÉ ET PRÉSENTATION DES
PARAMÈTRES AYANT PERMIS DE L'ÉTABLIR

Lave-vaisselle

Date du calcul	24.01.2025
Nom ou marque commerciale du fournisseur	Gorenje gospodinjski aparati d.o.o.
Adresse du fournisseur	Partizanska 12, 3320 Velenje, Slovenia
Référence du modèle donnée par le fournisseur	HS642D90W

Critère	Sous-critère	Note du sous-critère sur 10	Coefficient du sous critère	Note du critère sur 20	Total des notes des critères sur 100
CRITÈRE 1: DOCUMENTATION	1.1: Engagement sur la durée de mise à disposition sans frais de la documentation technique et relative aux conseils d'utilisation et d'entretien	8,50	2	17,00	
CRITÈRE 2: DÉMONTABILITÉ, ACCÈS, OUTILS, FIXATIONS	2.1: Facilité de démontage des pièces détachées - pièces panne/casse (liste 2)	10,00	1	19,50	89,20
	2.2: Outils nécessaires au démontage des pièces détachées - pièces panne/casse (liste 2)	10,00	0,5		
	2.3: Caractéristiques des fixations pour l'assemblage des pièces des listes 1 et 2	9,00	0,5		
CRITÈRE 3: DISPOBILITÉ DES PIÈCES DÉTACHÉES	3.1: Engagement sur la durée de disponibilité des pièces détachées - pièces panne / casse (liste 2)	8,00	1	16,70	89,20
	3.2: Engagement sur la durée de disponibilité des pièces détachées - pièces fonctionnelles (liste 1)	10,00	0,5		
	3.3: Engagement sur les délais de livraison des pièces détachées - pièces panne / casse (liste 2)	6,70	0,3		
	3.4: Engagement sur les délais de livraison des pièces détachées - pièces fonctionnelles (liste 1)	8,30	0,2		
CRITÈRE 4: PRIX DES PIÈCES DÉTACHÉES	4: Prix des pièces détachées	8,00	2	16,00	
CRITÈRE 5: CRITÈRE SPÉCIFIQUE	5.1: Accessibilité du compteur d'usage	10,00	1	20,00	
	5.2: Assistance à distance sans frais	10,00	0,5		
	5.3: Possibilité de réinitialisation logicielle	10,00	0,5		
Note de l'indice sur 10					8,9

*liste 2 : liste des 3 à 5 pièces détachées au maximum (selon la catégorie d'équipements concernée) dont la casse ou les pannes sont les plus fréquentes ;

**liste 1 : liste de 10 autres pièces détachées au maximum (selon la catégorie d'équipements concernée) dont le bon état est nécessaire au fonctionnement de l'équipement;